

Strasbourg, le 19 avril 2021

## **CeA : principales décisions de la commission permanente**

**Les Conseillers d'Alsace se sont réunis ce lundi 19 avril en commission permanente sous la présidence de Frédéric Bierry. Pour faire face à la crise et soutenir ses concitoyens les plus fragilisés, la Collectivité européenne d'Alsace multiplie les aides et les initiatives déployées notamment dans le cadre du nouveau plan de rebond solidaire et durable.**

### **Encourager l'insertion et le retour vers l'emploi**

La Collectivité va mobiliser ses opérateurs partenaires sur l'ensemble du territoire en débloquant **une enveloppe conséquente de 11,2 M€** versés aux associations et structures, encourageant l'insertion et l'accompagnement socio-professionnel.

En sus des initiatives déjà engagées dans les domaines de la filière viticole et agricole, la Collectivité souhaite **appliquer le cumul rSa/activités saisonnières à d'autres secteurs actuellement en tension comme l'aide à domicile.**

### **Soutenir les étudiants**

La Collectivité va **étendre le périmètre de recrutement de ses jobs étudiants** à l'ensemble des associations et acteurs oeuvrant pour l'insertion, pour l'éducation à l'environnement mais aussi aux collectivités locales et aux syndicats mixtes.

Elle va déployer **des chèques solidaires** dédiés aux étudiants pour leur permettre de subvenir à leurs achats de première nécessité.

### **Coup de pouce aux foyers modestes**

Pour aider les foyers modestes qui n'arrivent plus à payer leur loyer ou leur facture de gaz et d'électricité, ***l'Aide exceptionnelle PRECARITE FSL COVID19 est étendue à l'ensemble du territoire. Une enveloppe globale de 730 000 € est octroyée et un n° vert mis en place : 0 800 71 10 01.***

**Pour les personnes âgées, 243 000 € sont dédiés à 6 Ehpad** pour leurs achats d'équipement en matériel médical et paramédical. 300 300 € sont versés aux services d'aides, de soins, d'accueil de jour ADAJ, APAMAD, AGAZ, ASAME.

### Un soutien fort aux territoires

Dans le cadre du *Plan de développement territorial*, **352 000 € vont permettre** l'installation d'une station de production et de distribution d'hydrogène dans le Val d'Argent, la climatisation de 2 multi-accueils dans la vallée de Munster, la réfection de la toiture de la salle multi-activités de Walbach, la mise aux normes de l'église d'Orschwihr, la rénovation de la salle associative rurale à Bourbach-le-Bas, la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école de Bourbach-le-Haut, la construction d'un Accueil de loisirs sans hébergement à Spechbach.

**Le Fonds de solidarité territorial est déployé à hauteur de 106 356 €** pour la réalisation de 28 autres projets auxquels s'ajoutent près de **30 000 € pour aider les commerces et acteurs de proximité** dans le cadre du Plan de relance initié en 2020.

### Pour l'habitat social

**5 826 217 M€ de garanties d'emprunt** seront déployés sur l'ensemble du territoire pour la rénovation, la réhabilitation thermique ou la construction de **137 logements sociaux, 235 000 € pour l'amélioration de l'habitat privé** (104 projets financés), **461 000 € en soutien à l'ADIL du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, 173 106 € pour l'adaptation des logements locatifs sociaux au handicap ou à la perte d'autonomie, 77 330 € aux associations ARSEA et AVA Habitat** pour leurs actions de médiation sociale.

**317 325 €** vont être investis dans le cadre de **l'Appel à projets du contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg** concernant 18 quartiers prioritaires : **140 projets** (aménagement urbain, lutte contre la radicalisation, le décrochage scolaire, maîtrise de la langue française...) seront développés.

Les conseillers d'Alsace ont acté **l'acquisition de l'ancienne gare de Saint-Amarin à hauteur de 168 000 € pour accueillir le Centre Médico-Social.**

**809 000 € viendront soutenir les stations du Lac Blanc, du Schnepfenried-Gaschney-Tanet-Trois Fours, du Markstein/Grand-Ballon et du Ballon d'Alsace** pour leurs investissements et frais de fonctionnement.

Une **convention** financière a été signée avec la Ville de Saint Louis afin d'améliorer les **accès à l'autoroute A35 (secteur Euro3Lys)** : la participation de la CeA est évaluée à 65 M€, celle de Saint-Louis Agglomération à 15 M€.

### Pour la jeunesse et les collèves

**Près de 80 000 € seront versés aux collèges Nord-Alsace** pour l'acquisition d'équipements divers et pour le financement des classes de découvertes, voyages scolaires et visites des lieux de mémoire.

Un soutien financier de 5 152 € sera apporté aux 7 collèges porteurs des actions sélectionnées dans le cadre **de l'Appel à projets « collèges sans haine »** pour lutter contre toute forme de discriminations au sein des établissements (953 élèves sont concernés).

7 000 € sont versés pour encourager le recrutement et **la formation des jeunes sapeurs-pompiers.**

### **Aménager les rivières, encourager l'éducation à l'environnement**

Près de 600 000 € seront consacrés à **l'aménagement des rivières** pour des opérations de renaturation, **la création de bassins de rétention** - au titre du Fonds de solidarité d'urgence pour prévenir les conséquences d'orages exceptionnels - mais aussi à **l'association ARIENA** (Association Régionale d'Initiation à la nature et à l'environnement en Alsace) pour l'aider à l'acquisition et la rénovation d'un ancien entrepôt à Sélestat, ainsi qu'au **financement de dix opérations Gerplan** (plantations d'arbres et de haies, soutien aux agriculteurs et commerçants de la filière bio/circuits courts).

### **Soutenir le monde sportif**

59 700 € sont dédiés aux clubs de haut niveau, 16 000 € à l'organisation des manifestations des clubs et comités sportifs alsaciens.

### **Sauvegarder le patrimoine**

**291 177 € seront octroyés au titre du Fonds pour le patrimoine** (rénovation d'églises, de maisons médiévales, de châteaux forts, de presbytères...) ainsi que 243 000 € au CEEJA (Centre européen d'études japonaises d'Alsace).

### **Aider les gens du voyage**

492 592 € sont dédiés à l'aide au fonctionnement des 20 aires permanentes des gens du voyage.

Enfin, **10 000 € seront versés pour le projet TRISAN** - réseau trinational en santé - porté par l'Euro-Institut de Kehl afin **d'optimiser la coopération transfrontalière dans le champ de la santé et du médico-social.**

### **Contact presse :**

Anne Pradines  
Collectivité européenne d'Alsace  
06 75 55 23 61  
[anne.pradines@alsace.eu](mailto:anne.pradines@alsace.eu)